

# Annexe 5a – Dossier de demande de bonification au titre du handicap ou d’une situation médicale grave

## Mouvement intra-académique 2024 2<sup>nd</sup> degré

**Document à faire parvenir avant le 2 avril 2024 accompagné des pièces justificatives \*,  
sous pli confidentiel :**

au médecin du travail du rectorat (handicap ou situation médicale grave) – Rectorat de Reims – DAS  
– 1 rue Navier 51082 Reims cedex

Nom : Prénom :  
Date de naissance :  
Situation familiale :  
Grade : Discipline :

Affectation actuelle :  
N° de téléphone (pour prise de contact) :

Vœux (joindre la copie du document de saisie sur SIAM) :

- -  
- -  
- -

Bonification demandée au titre de (rayez la mention inutile) :

- L’agent
- Le conjoint
- L’enfant

Reconnaissance handicap :  Oui  Non

MDPH de :

Date de validité :

**Signature du demandeur :**

\* **lettre explicitant votre demande en lien avec la situation de santé**, attestation de reconnaissance du handicap, tous documents prouvant que la mutation améliorera les conditions de vie de la personne handicapée, certificats médicaux récents

**Avis médical :**

- prioritaire
- non prioritaire
- demande incomplète qui ne permet pas au médecin de donner un avis

Observations :

Date : Signature :